OCDE

DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

Des politiques meilleures à l'horizon 2030

Un plan d'action de l'OCDE à l'appui des objectifs de développement durable

Ce plan d'action décrit comment l'OCDE appuiera la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 lancé par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015. Cette version a été approuvée par le Conseil de l'OCDE le 13 décembre 2016 [C(2016)166/REV2]. Elle se base sur un précédent projet de texte présenté à la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (1-2 juin 2016) [C/MIN(2016)6].

Pour plus d'informations sur les travaux de l'OCDE dans le domaine du développement durable, consultez le site : *http://oe.cd/sdg*

OCDE

Des politiques meilleures à l'horizon 2030

Un plan d'action de l'OCDE à l'appui des objectifs de développement durable

OCDE
DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

Préambule

Depuis le tournant du siècle, le monde a été marqué par des avancées importantes du développement humain. L'extrême pauvreté a été divisée par deux, le taux d'alphabétisation des jeunes a atteint un niveau sans précédent et la mortalité des enfants continue de reculer. Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) avaient accompagné un effort de mobilisation inégalé. En dépit de ces réalisations et de nombreuses autres encore, des difficultés importantes subsistent. Il faut faire encore plus pour éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, et pour mener à bien les chantiers inachevés des OMD. Il est en outre impératif de remédier aux séquelles laissées par les pires crises économiques et financières de l'histoire récente, de prendre en compte les conséquences des migrations et gérer la crise actuelle des réfugiés. Nous devons continuer à porter notre réflexion au-delà des indicateurs économiques du progrès pour appréhender tous les aspects du bien-être et du développement durable. Il faut parvenir à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre afin de préserver la planète pour les générations futures.

Nous ne pourrons parvenir à partager la prospérité et à assumer nos responsabilités intergénérationnelles que par un partenariat collaboratif associant tous les pays et toutes les parties prenantes. C'est le constat énoncé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui constitue un cadre universel utile pour renforcer l'action collective au service d'objectifs communs. Les accords importants conclus en 2015 à Addis-Abeba (sur le financement du développement), à Paris (sur le climat), à Istanbul (sur l'action humanitaire) et à Sendai (sur la réduction des risques de catastrophe) consolident encore ce cadre.

Les Objectifs de développement durable (ODD) se démarquent d'une conception « Nord-Sud » du progrès mondial désuète, et constituent plutôt un agenda valable pour tous les pays, quel que soit leur stade de développement. Il importera, parallèlement, de continuer à prêter attention aux besoins particuliers des pays en développement en vue de mettre fin à l'extrême pauvreté.

L'OCDE s'associe depuis longtemps aux principaux processus des Nations Unies consacrés au développement et au bien-être humains, au financement du développement, à la durabilité environnementale et au changement climatique. Elle a contribué à l'élaboration de l'Agenda 2030, et s'est engagée à mobiliser ses capacités et son expertise pour soutenir la concrétisation de cette vision.

De saines politiques publiques fondées sur des observations concrètes – et mises en œuvre avec efficacité – seront essentielles à la réalisation de l'Agenda 2030. L'OCDE coopère déjà avec ses Membres et Partenaires dans plusieurs domaines couverts par les ODD pour produire des données, recenser de bonnes pratiques, élaborer des normes et contribuer à concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques.

L'année dernière, les Ministres des pays de l'OCDE ont réaffirmé leur engagement à promouvoir la contribution de l'OCDE à l'Agenda 2030, et ont salué la préparation d'une réponse stratégique pour guider le soutien apporté par l'OCDE aux ODD [C/MIN(2015)14]. Ce Plan d'action expose les éléments au moyen desquels l'Organisation aidera les Membres et la communauté internationale à atteindre les ODD. Il est conçu comme un document évolutif, prenant en compte le fait que les intérêts et les besoins des pays évolueront au fil du temps. La réflexion et les discussions sur les domaines où l'OCDE peut apporter la plus grande valeur se poursuivront également.

La responsabilité de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 incombe principalement aux pays et à leurs gouvernements. Dans cet esprit, les initiatives de l'OCDE en ce qui concerne l'Agenda 2030 seront en fonction de la demande. Les compétences existantes, en particulier celles des comités de l'OCDE, contribueront aux activités de l'Organisation au fur et à mesure de leur conception et de leur mise en œuvre. La collaboration renforcée avec d'autres organisations internationales, dont le système des Nations Unies, favorisera les synergies et évitera la duplication des efforts.

Une vision pour guider la contribution de l'OCDE aux ODD

L'OCDE se félicite du solide consensus international en faveur de l'Agenda 2030. Les 17 objectifs et les 169 cibles projettent une vision du monde dans lequel nous aspirons à vivre dans 15 ans. Pour servir la réalisation de cette vision du monde de demain, l'OCDE :

- *Soutiendra les pays dans leur effort pour déterminer la situation où ils se trouvent au regard des ODD, et celle où ils devront se trouver, et leur proposera pour y parvenir des trajectoires viables fondées sur des données d'observation.* De la sorte, l'OCDE contribuera largement au « GPS » (système mondial de radiorepérage) dont la communauté internationale aura besoin pour atteindre les ODD.

- *Réaffirmera son rôle de source éminente de compétences, de données, de bonnes pratiques et de normes* dans les domaines économique, social et environnemental de l'action publique en rapport avec les ODD.

- *Encouragera une « course vers l'excellence » en quête de politiques meilleures et plus cohérentes qui puissent contribuer à la réalisation des ODD,* en recourant à des approches qui font la spécificité de l'Organisation (ex. : examens par les pairs et apprentissage mutuel ; exercices de suivi et rapports statistiques ; dialogue sur les politiques ou encore le « *soft law* » –droit souple).

Déterminer les forces et les atouts de l'OCDE s'agissant de l'Agenda 2030

Les délibérations sur les ODD qui se sont tenues à l'OCDE ont déjà mis en évidence la très large portée de cet ensemble de 17 objectifs et sa complémentarité avec des outils, instruments, données d'observation et plateformes de dialogue de l'Organisation couvrant toutes sortes de domaines thématiques. Les consultations menées à ce jour ont permis de déterminer les domaines dans lesquels l'OCDE possède une expertise particulière qui pourrait être mise à profit pour soutenir l'Agenda 2030[1]. En font partie:

- **L'évaluation du progrès économique, social et environnemental** à l'aide d'indicateurs ne se limitant pas au PIB (ex. : le bien-être multidimensionnel). Dans plusieurs domaines couverts par les ODD, l'OCDE produit des indicateurs internationalement reconnus (ex. : ses données sur l'aide publique au développement ; ses données sur l'éducation provenant du PISA, du PIAAC et de TALIS ; ses indicateurs de l'efficacité du développement).

- **La production de données d'observation solides et la formulation de recommandations sur les biens et les « maux » publics mondiaux,** ainsi que sur les efforts déployés par les différents pays à cet égard, axées en priorité sur les pays de l'OCDE et les Partenaires clés. L'OCDE utilisera à cette fin des analyses et publications récentes consacrées, par exemple, aux politiques climatiques, au financement du développement, à la corruption transnationale, au trafic d'êtres humains, à la conduite responsable des entreprises et à la transparence fiscale.

- **La mesure et l'amélioration du financement du développement,** en aidant les États à mobiliser la vaste palette de ressources financières (impôts, investissements étrangers et intérieurs, envois de fonds des travailleurs expatriés, aide et activités philanthropiques) qui sera nécessaire dans de nombreux pays pour atteindre les ODD.

- **Le renforcement de la cohérence des politiques publiques et des institutions,** en repérant les interactions, les arbitrages et les synergies entre les domaines économique, social et environnemental, et en tenant compte des effets transnationaux et intergénérationnels. L'initiative « NAEC » (Nouvelles approches face aux défis économiques) de l'OCDE a permis d'approfondir notre compréhension des complémentarités et des arbitrages entre différents objectifs des politiques publiques, et a, tout comme les initiatives sur la croissance inclusive et sur la cohérence des politiques au service du développement durable, posé les jalons au sein de l'Organisation d'une approche intégrée et pluridisciplinaire du progrès mondial.

1. Un récapitulatif des compétences mobilisées à l'OCDE au regard de chaque Objectif a permis d'étayer l'élaboration de ce Plan d'action [C/MIN(2016)6/ADD1].

- **Le dépassement des cloisonnements intellectuels et stratégiques en vue d'effectuer des diagnostics intégrés et de prodiguer des conseils à l'appui des politiques publiques tant aux pays Membres qu'aux pays Partenaires.** La Stratégie de l'OCDE pour le développement [C/MIN(2012)6] a concouru à intégrer dans les travaux de toute l'Organisation les défis auxquels étaient confrontés les pays en développement. Ses principes continueront de guider nombre des travaux énoncés dans ce Plan d'action.

- **Les mesures prises pour faciliter l'échange de connaissances et de données** entre les pays dans le cadre de forums mondiaux, de groupes d'experts, de mécanismes d'examen par les pairs, de partenariats inclusifs, et de plateformes de données ouvertes.

- **Le soutien à des initiatives et partenariats sectoriels,** dont certains sont en train d'être spécialement adaptés pour aider une plus grande diversité de pays à atteindre certains des Objectifs, ainsi qu'à renforcer les capacités dans les pays.

La couverture des bases de données et des connaissances de l'OCDE est variable selon les pays et les régions, et continue à s'étendre. Dans certains domaines de l'action publique, l'expertise de l'Organisation reste focalisée sur les pays de l'OCDE et les Partenaires clés. Néanmoins, les données concrètes et l'expertise dans de nombreux domaines de politiques publiques couvrent désormais un nombre bien plus important de pays[2]. La participation aux travaux du Centre de développement, et aux comités, forums mondiaux et programmes régionaux, ne cesse également de s'amplifier. Les données relatives aux progrès accomplis à l'échelon infranational recèlent aussi des potentialités en ce qu'elles peuvent étayer des politiques spécialement adaptées au contexte régional (362 régions sont ainsi couvertes par les statistiques de l'OCDE sur le bien être régional).

La singularité de l'OCDE tient en partie au fait que son action et son mandat principal sont axés sur les politiques publiques. À la différence de quelques autres composantes du système multilatéral, l'Organisation ne participe pas à des financements de projets et de programmes, et son soutien aux pays n'obéit à aucun principe de conditionnalité. Un petit nombre d'instruments de l'OCDE sont juridiquement contraignants, et l'Organisation encourage plutôt les progrès en faisant appel à des mécanismes favorisant l'apprentissage et la responsabilité mutuels. Cette formule s'avère un terrain fertile pour tester des idées en vue de favoriser des approches innovantes pour l'action publique.

Quatre domaines d'action

Quatre grands domaines d'action ont maintenant été identifiés, et sont décrits ci-après. Compte tenu du champ couvert par les ODD, il existe de nombreux domaines dans lesquels les travaux de l'OCDE peuvent contribuer à l'Agenda 2030, en mettant à profit l'expertise et les capacités existantes de l'Organisation. Les actions recensées visent plus particulièrement à affiner la teneur de travaux existants de l'OCDE. Elles mettent en évidence ce que l'Organisation pourrait faire de plus – ou faire différemment – à l'appui de la concrétisation des ODD. Les comités de substance devront jouer un rôle crucial en ce qui concerne ces derniers et toutes actions futures en veillant à assurer qu'elles représentent une valeur ajoutée pour les Membres – et pour la communauté internationale en général – dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Domaine d'action 1 : Appréhender les stratégies et outils de l'OCDE à travers un prisme ODD

Les ODD constituent une composante importante du « contexte » dans lequel une grande partie des travaux de l'OCDE sont menés. Cette évolution du cadre international des politiques publiques devrait transparaître dans l'évolution des programmes de travail des comités de l'OCDE, qui sont tous encouragés à continuer de recenser les possibilités de contribuer à la réalisation des ODD. Une attention spéciale devrait être accordée aux moyens de continuer d'adapter les outils de l'OCDE afin qu'ils répondent aux besoins d'un plus large éventail de pays, en particulier les pays en développement dotés de faibles capacités.

2. À savoir, par exemple, plus de 70 pays dans le cas du PISA ; quelque 70 pays couverts par les données sur la réglementation des marchés de produits ; plus de 60 pays s'agissant des statistiques de recettes ; quelque 44 pays dans le domaine des politiques d'atténuation du changement climatique ; 41 pays dans le cadre des mesures de lutte contre la corruption transnationale et 46 pays dans le domaine de la conduite responsable des entreprises.

Les efforts visant à intégrer des perspectives ODD dans les travaux de l'Organisation pourraient en outre impliquer de repenser les stratégies thématiques existantes (ex. : la Stratégie pour l'innovation, la Stratégie sur les compétences, la Stratégie pour la croissance verte) pour qu'elles tiennent compte de ces objectifs afin d'assurer, dans les domaines où c'est possible, qu'elles en favorisent la réalisation.

Actions spécifiques :

- Tenir compte des ODD dans les Études économiques de l'OCDE à la requête des pays intéressés, et explorer des pistes qui permettraient de prendre en considération les ODD dans les Perspectives économiques. Ces efforts sont étayés par des initiatives existantes comme Objectif croissance, publication qui s'attache de plus en plus à rendre compte du bien-être multidimensionnel et, le cas échéant, de dimensions environnementales.

- Intégrer progressivement le cadre des ODD dans les examens de l'OCDE à la requête des pays intéressés et en collaboration avec les comités de substance, notamment dans les examens des politiques agricoles, des marchés et de la concurrence, des marchés du travail, de la politique sociale, des réformes en vue d'une administration ouverte, de l'égalité hommes-femmes, de l'éducation, des performances environnementales, de la santé et de la coopération pour le développement.

- Aller plus loin dans les efforts visant à accompagner les pays dans la mise en œuvre de l'initiative BEPS (Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices). Il s'agira en particulier de créer un cadre inclusif ouvert à l'ensemble des juridictions et territoires, sur un pied d'égalité ; d'élaborer un ensemble d'outils BEPS pour aider les pays en développement à relever les défis prioritaires à cet égard ; et de soutenir le renforcement des capacités par le biais de l'initiative « Inspecteurs des impôts sans frontières ».

- Aider les pays à mettre en œuvre les normes mondiales d'échanges de renseignements à des fins fiscales, en s'appuyant sur les travaux du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales fort de plus de 130 membres. Cela passera par une initiative spécifique destinée à soutenir les pays africains.

- Continuer de renforcer le soutien apporté aux pouvoirs publics dans les efforts qu'ils déploient pour mobiliser la vaste palette des ressources financières – aide, impôts, investissements étrangers et intérieurs, envois de fonds des travailleurs expatriés et activités philanthropiques – nécessaires pour atteindre les ODD, dans le droit fil du Programme d'action d'Addis-Abeba de 2015. Cette démarche passera notamment par la poursuite des efforts visant à favoriser la mobilisation de ressources additionnelles et de meilleure qualité en faveur des pays en développement, en particulier ceux qui en ont le plus besoin.

- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives d'action publique permettant d'inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement (APD) allouée aux pays qui en ont le plus besoin.

- Promouvoir une plus large utilisation des opérations de financement mixte et des apports d'organismes philanthropiques grâce à la diffusion de bonnes pratiques et à des orientations ciblées.

- Approfondir nos travaux sur la conduite responsable des entreprises, en travaillant aux côtés des gouvernements et d'autres parties prenantes pour promouvoir davantage la mise en œuvre à l'échelon national des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des guides connexes à l'appui de chaînes d'approvisionnement responsables.

- Diffuser la mise à jour du Cadre d'action pour l'investissement (CAI) de l'OCDE, lequel aide les pays à améliorer le climat de l'investissement et, ce faisant, à encourager un développement durable mû par le secteur privé. Des méthodologies et autres indicateurs fondés sur le CAI seront examinés plus avant.

- Soutenir l'ouverture des marchés en apportant des éléments témoignant des bénéfices induits par les efforts multilatéraux, plurilatéraux et régionaux, ainsi que par les initiatives de facilitation des échanges. Promouvoir plus avant l'Aide pour le commerce, étoffer les travaux existants avec de nouveaux éclairages sur les services et la facilitation des échanges.

- Soutenir les pays dans leur effort pour intensifier et rehausser l'impact du financement à l'appui de l'adaptation au changement climatique en favorisant l'apprentissage mutuel et l'analyse fondée sur des données concrètes de projets et programmes donnant des résultats, y compris dans le domaine de la coopération pour le développement.

- Promouvoir une conception et une gestion efficace des zones marines protégées en ayant recours à l'analyse coûts-avantages, en appuyant les efforts de suivi et d'application des textes, et les efforts déployés pour mobiliser davantage de financements.

- Promouvoir des politiques avisées et une gestion efficace des écosystèmes, y compris des forêts, pour atteindre les cibles visant les écosystèmes terrestres, les forêts et la biodiversité, ainsi que le changement climatique, et veiller à ce que la valeur des services écosystémiques soit reflétée dans les stratégies et les politiques de développement nationales et sectorielles.

Domaine d'action 2 : Mettre à profit les données de l'OCDE pour contribuer à l'analyse des progrès de la mise en œuvre des ODD

L'OCDE dispose déjà de grandes quantités d'informations – tant quantitatives que qualitatives – qui peuvent contribuer aux actions de suivi des ODD. Les efforts en ce sens doivent notamment viser à évaluer le degré de préparation des pays intéressés de l'OCDE par rapport aux ODD, à vérifier de quelle manière les politiques des différents pays favorisent ou entravent la réalisation des ODD à l'échelle mondiale et à contribuer à ce que les stratégies des pays de l'OCDE progressent vers la réalisation des ODD. Les travaux de l'OCDE dans ce domaine s'appuient sur une coopération déjà existante avec les offices nationaux des statistiques et d'autres organisations internationales.

Actions spécifiques :

- Continuer à appuyer le développement et l'amélioration du cadre mondial d'indicateurs à l'appui des ODD sous l'égide des Nations Unies, en mettant à profit l'expertise de l'OCDE, et aider à combler les déficits de données en mettant au point des méthodologies et en renforçant les capacités au service des initiatives convenus au niveau international pour le suivi et l'évaluation des ODD.

- Développer davantage les efforts pilotes existants afin d'aider les Membres de l'OCDE intéressés à évaluer leur situation initiale et leurs progrès vis-à-vis des ODD, en s'appuyant sur les données pertinentes de l'OCDE. La mesure dans laquelle les politiques publiques des pays favorisent ou entravent la réalisation des ODD à l'échelle internationale sera elle aussi étudiée.

- Assister les pays en développement dans leurs efforts pour remédier au manque de données, notamment en exploitant les perspectives offertes par la « révolution des données », y compris les mégadonnées, ainsi que les partenariats public-privé. Élaborer des bases de données, des outils, des lignes directrices et des normes/protocoles par le biais d'une collaboration active avec le Partenariat statistique au service du développement au XXIe siècle (PARIS21) qu'héberge l'OCDE.

- Élargir la portée et la pertinence du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), en s'appuyant sur l'expérience pilote PISA au service du développement menée avec huit pays, afin de renforcer le socle de données concrètes disponibles pour les pays sur les résultats obtenus en matière d'éducation, et d'acquisition de compétences.

- Moderniser les statistiques du financement du développement via un processus inclusif de façon à promouvoir une notification uniforme qui soit crédible et pertinente, rendant compte d'instruments et de dispositifs de financement nouveaux et plus complexes, et à créer des incitations adéquates à la mobilisation de ressources. La nouvelle mesure du Soutien total au développement durable (TOSSD) renforcera la transparence des efforts déployés par le secteur public à l'appui du développement durable.

- En tant que membre de l'Équipe spéciale interinstitutions, fournir des données et des analyses qui contribueront à l'élaboration de rapports mondiaux sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

- Développer et étendre les travaux de l'OCDE sur les statistiques des recettes publiques, source de données comparables sur les recettes fiscales de 66 pays.

- Mettre l'expertise de l'OCDE à la disposition des pays alors qu'ils développent des politiques visant à faciliter des migrations ordonnées, sûres, régulières et responsables et la mobilité des personnes. Ces efforts s'appuieront sur les travaux de l'OCDE, engagés depuis longtemps, d'analyse des politiques et flux migratoires, notamment à travers les Perspectives des migrations internationales et des travaux en cours portant sur l'intégration des migrants. Ces efforts s'appuieront également sur le Partenariat mondial pour les connaissances sur les migrations et le développement (KNOMAD) et impliqueront une collaboration étroite avec d'autres organisations.

- Élargir la couverture des indicateurs figurant dans le Portail sur l'égalité homme-femme tant pour les pays de l'OCDE que pour les pays Partenaires.

- Continuer de développer l'indice « Institutions sociales et égalité homme-femme » (SIGI), en collaborant avec des entités nationales travaillant sur la problématique hommes-femmes et des offices nationaux de statistiques pour étayer le suivi mondial de l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

- Améliorer le suivi et la mesure de la croissance verte à l'aide des indicateurs de l'OCDE sur la croissance verte.

- Soutenir les pays intéressés dans la mise en œuvre des principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau, notamment par l'adaptation des indicateurs à travers un prisme ODD, l'élaboration d'une base de données des bonnes pratiques et l'amélioration des données sur la participation locale en matière de gouvernance de l'eau.

- Ajouter des mesures et indicateurs nouveaux dans les statistiques régionales et métropolitaines de l'OCDE qui puissent faciliter l'analyse des progrès et de l'état de préparation au regard des ODD. Quand il y a une demande, mettre au point des évaluations au niveau infranational sur la façon dont certaines politiques favorisent ou entravent la réalisation des ODD.

- Assurer un suivi de l'efficacité de la coopération pour le développement, en travaillant avec le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement pour contribuer à en renforcer l'impact.

Domaine d'action 3 : Renforcer le soutien apporté par l'OCDE à l'appui d'actions intégrées de planification et de formulation des politiques publiques au niveau des pays, et offrir aux gouvernements un espace d'échange d'expériences en matière de gouvernance pour les ODD

Des mesures importantes ont déjà été prises pour mettre fin au problème que représente le cloisonnement de l'action publique. Les initiatives « NAEC » (Nouvelles approches face aux défis économiques), sur la croissance inclusive et sur la croissance verte ont joué un rôle important dans cette transformation. Les pays mettent d'ores et déjà à profit les compétences de l'OCDE au moment même où ils commencent à planifier comment mettre en œuvre les ODD. Un nouveau renforcement du soutien apporté par l'OCDE à la formulation intégrée des politiques publiques devrait répondre à la demande exprimée par plusieurs pays.

Sur le plan institutionnel, certains pays de l'OCDE mettent déjà en place des mécanismes nationaux pour planifier et coordonner les efforts de tout leur gouvernement, tout en engageant un processus associant de multiples parties prenantes afin de favoriser la mise en œuvre des ODD. D'autres se demandent comment s'adapter au mieux et transposer les objectifs mondiaux dans leur cadre national. L'OCDE s'appuiera sur des outils et forums existants, y compris ses comités, pour aider les pouvoirs publics à mesure qu'ils abordent l'agenda intégré que forment les ODD.

Actions spécifiques :

- Adapter, piloter et affiner encore les approches en vigueur comme les Examens multidimensionnels par pays de l'OCDE, de sorte que les pays puissent s'en servir comme point de départ pour l'analyse des politiques et l'élaboration de leur propre stratégie nationale à l'appui des ODD.
- Élaborer une proposition de soutien de l'OCDE aux pays Membres pour la préparation de leur stratégie nationale de développement alignée sur les ODD, en fonction de la demande des pays et en tirant des enseignements d'un projet pilote en cours. Il s'agira notamment de mettre en place une approche intégrée à l'échelle de l'ensemble de l'administration mêlant anticipation stratégique, cadre de bien-être, modélisation à long terme et soutien à la mise en œuvre.
- Actualiser les outils et instruments à l'appui de la cohérence des politiques au service du développement durable afin d'étayer les efforts de formulation de l'action publique et de suivi.
- Aider à l'examen et à l'évaluation de la capacité des gouvernements des pays de l'OCDE à piloter et coordonner la mise en œuvre des ODD, y compris le lien essentiel entre les processus de planification et d'exécution du budget ; identifier les défis et les opportunités ; et utiliser le réseau en place des Centres de gouvernement pour promouvoir une approche claire, coordonnée et cohérente dans l'ensemble de l'administration pour la mise en œuvre des ODD.
- Étudier le rôle des municipalités et des administrations infranationales dans la mise en œuvre des ODD ; s'appuyer sur les réseaux et partenariats du Comité des politiques de développement régional avec des villes ou des collectivités locales pour encourager l'application d'une perspective plurisectorielle aux ODD à l'échelon infranational ; et renforcer les projets thématiques sur la fourniture de services publics, de façon à favoriser les interactions entre plusieurs ODD aux niveaux local et régional.

Domaine d'action 4 : Réfléchir aux implications des ODD pour les relations extérieures de l'OCDE

Il conviendra d'examiner plus avant les implications du programme des ODD tant pour la teneur que pour la structure des travaux de l'OCDE avec les non-Membres ainsi qu'avec d'autres organisations internationales, et avec les acteurs non-étatiques. Les programmes régionaux de l'OCDE pourraient constituer un moyen adapté d'appuyer les pays à mesure qu'ils élaborent et mettent en œuvre des stratégies pour atteindre les ODD. Les Forums mondiaux de l'OCDE sont des enceintes bien établies au sein desquelles les pays de l'OCDE et les pays Partenaires peuvent dialoguer sur un pied d'égalité. La relation de l'OCDE avec le système des Nations Unies ne cesse de se renforcer. L'Organisation continuera de se mobiliser aux côtés des entités des Nations Unies et de participer à des forums ou mécanismes des Nations Unies lorsqu'elle contribue à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Dans tous les domaines, le but poursuivi est de dégager le plus de synergies possibles et d'éviter une duplication des efforts déployés par les différentes organisations.

Actions spécifiques :

- Travailler à optimiser l'efficacité de l'engagement de l'OCDE en qualité d'observateur permanent auprès de l'ECOSOC et de l'Assemblée générale des Nations Unies, et à apporter son concours effectif aux principaux processus et travaux analytiques des Nations Unies (comme le Forum de l'ECOSOC sur le financement du développement ou le Forum politique de haut niveau sur le développement durable). Les possibilités d'une présence mesurée de l'OCDE aux Nations Unies seront étudiées plus avant.

- Mettre à profit les programmes régionaux de l'OCDE pour partager les enseignements tirés des succès et des échecs, et promouvoir le dialogue entre les responsables de l'action publique à l'échelle régionale en partenariat avec les commissions économiques régionales des Nations Unies. Les domaines concernés en la matière sont les échanges et l'investissement, l'éducation, les politiques sociales, le climat, la fiscalité et les infrastructures.

- Développer le Forum mondial de l'OCDE sur le développement pour en faire une occasion régulière d'échanger des expériences sur la mise en œuvre des ODD et d'examiner le rôle que pourraient jouer d'autres forums mondiaux de l'Organisation en rapport avec l'Agenda 2030.

- Soutenir la plateforme de collaboration dans le domaine de la fiscalité, à laquelle participeraient l'OCDE, les Nations Unies, le FMI et la Banque mondiale. Cette plateforme permet aux principales organisations internationales œuvrant dans ce domaine de travailler efficacement ensemble sur la mobilisation de ressources à l'appui des ODD.

- Nouer un partenariat avec les Nations Unies pour mettre le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, de par son caractère multipartite, au service de tous les acteurs œuvrant à renforcer les moyens de mise en œuvre des ODD.

- Promouvoir l'utilisation du Forum mondial de l'OCDE « Statistiques, connaissances et politique », en tant qu'espace de dialogue où spécialistes des statistiques et responsables de l'action publique peuvent s'entretenir sur la façon de donner corps à l'Agenda 2030.

- Exploiter les réseaux existants d'experts, décisionnaires et praticiens – notamment l'initiative multipartite de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau et les dialogues nationaux sur les politiques à suivre dans le domaine de l'eau – pour aider à atteindre les résultats en rapport avec l'eau énoncés dans les ODD.

- Développer encore des forums sectoriels/thématiques pour que le dialogue sur les politiques à suivre entre pays de l'OCDE et pays Partenaires contribue aux efforts déployés à l'appui d'objectifs connexes (ex. : les forums sur le développement fondé sur les ressources naturelles, les chaînes de valeur mondiales (CVM), etc.).

Mettre en route le Plan d'action de l'OCDE

Les activités exposées plus haut sont en cours d'intégration dans le Programme de travail et Budget (PTB) de l'OCDE. Les actions proposées pourront être encore ajustées et reformulées à la suite de nouvelles consultations menées au sein des Comités, et avec les pays intéressés. Les besoins futurs en ressources seront examinés dans le cadre de des processus établis de planification et de budget de l'Organisation.

Il sera déterminant de préserver une impulsion constante pour assurer le succès de la mise en œuvre de ce Plan d'action, et pour faire en sorte que les efforts de l'OCDE apportent une contribution tangible à la réalisation de l'Agenda 2030. Le Conseil passera en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ce Plan d'action, et examinera les mises à jour et ajustements à intervalles réguliers. La réunion annuelle prévue du Conseil sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est le cadre idoine pour de telles revues, et sera étayée par des rapports sur les activités, ainsi que des données et analyses recueillies sur les progrès accomplis et les défis rencontrés dans la mise en œuvre des ODD. Un dialogue régulier avec les non-Membres au niveau du Conseil encouragera davantage l'échange d'expériences.

OCDE
DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

OCDE

DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE